

**Editorial**

Etre en confiance !

Jamais l'incompréhension des postures politiques en France n'a été si grande. La loi Macron illustre bien ce propos, la gauche gouvernementale mène des réformes libérales qu'elles n'avait pas annoncées lors de la campagne présidentielle et la droite conteste ces mêmes réformes qu'elle n'a jamais eu le courage de mener lorsqu'elle était au pouvoir. Comment les Français peuvent ils s'y retrouver ?

La question du courage politique et de la confiance que le personnel politique doit tisser avec la population est le cœur du problème. Prendre des engagements clairs auprès de la population, les tenir, expliquer les difficultés rencontrées sans faux semblant, c'est que ne savent plus faire les politiques.

Dans la campagne pour les élections départementales de mars, Citoyens à Antony portera un message audible et prendra auprès de vous des engagements forts dans l'intérêt des Antoniens et en mesurant les défis qui s'imposent à la métropole francilienne. Solidarité active, respect des territoires, des bassins de vie, refus des positions partisans face aux enjeux métropolitains, développement de la citoyenneté et de l'écologie positive, Citoyens à Antony comme il le fait depuis 14 ans portera ses valeurs !

Avec pour seul mot d'ordre : **Agir et**

**Etre en confiance !**

**Marie-Claire Cloison &  
Fabien Feuillade**



Retrouvez-nous sur :  
[www.citoyensaantony.fr](http://www.citoyensaantony.fr)

**Citoyens  
à Antony**

**Noyer-Doré : la rénovation urbaine c'est fini...**

Le dernier avenant à la convention de rénovation urbaine du quartier du Noyer-Doré qui a été présenté au Conseil municipal le 11 décembre devrait conclure un processus engagé dans ce secteur depuis 2004.

Cette opération portée par l'Etat, la Commune, soutenue par le Département et la Région Ile-de-France a permis de transformer très sensiblement l'urbanisme mais aussi pour partie la sociologie du quartier. D'importants équipements ont été soit réalisés (médiathèque, centre commercial) soit réhabilités (centre sportif, maison de quartier, centre commercial...) et des services de proximité implantés (centre de santé de la Croix-rouge, Pimms...). Quant aux immeubles, plus de 500 logements sociaux ont été démolis et remplacés dans la quasi-totalité des cas par des appartements privés. La reconstruction des logements sociaux a été réalisée dans d'autres quartiers d'Antony et comme l'ont fait remarquer les élus du groupe « Antony avec vous » « *l'offre nouvelle est loin de correspondre à ce qui existait précédemment et encore moins aux besoins des familles modestes. En effet, poursuivaient-ils, la ville et l'office Antony-Habitat ont substitué des studios réservés aux étudiants (120 studios) aux logements nécessaires au relogement des familles dont les immeubles ont été détruits et les programmes de constructions neuves n'étaient pour la plupart pas accessibles aux familles modestes compte tenu du niveau de prix des loyers et des charges* ». Ils dénonçaient alors les dispositions de ce dernier avenant qui propose à nouveau la destruction de 84 grands logements (tour 6 Scherrer et pour partie allée de l'Esterel) qui, pour un tiers au moins, seront remplacés par des studios étudiants réduisant ainsi l'offre pour les familles antoniennes.

Malgré ces lourds investissements, majoritairement la population de ce quartier reste fragile économiquement et socialement : le taux de chômage y est le plus élevé de la ville, le niveau de ressources des familles est très faible souvent même en dessous du seuil de pauvreté, l'accès à l'enseignement supérieur très minoritaire. Il reste donc beaucoup à faire... C'est pourquoi les discussions en cours sur l'autre dispositif en œuvre sur ce quartier – le dispositif dit Politique de la ville Zone urbaine sensible qui déploie d'importants moyens d'interventions sociales, économiques, associatives... - ne doivent pas aboutir au nom, une fois encore, de nécessaires économies, à une réduction du périmètre et des moyens d'intervention de l'Etat et des collectivités locales impliquées.

### L'abandon de la passerelle

L'un des objectifs du projet ANRU visait à désenclaver le quartier. Une passerelle notamment devait être édifée reliant le secteur au quartier Pajeaud enjambant les voies SNCF. Ce projet a été abandonné ! La raison, selon le maire, tiendrait à l'opposition des riverains et de leurs associations (CDR Maval, Celfi, Citoyens à Antony) au projet d'aménagement de la ligne Massy-Valenton visant à doubler le trafic TVG sur ce tronçon. Une mesure de rétorsion de RFF le maître d'œuvre du projet ferroviaire ! Une punition qui pour le maire serait certainement bien méritée !

### Combien de projets restent-ils à réaliser ?

Six grands projets vont être réalisés dans le quartier d'ici la fin de la convention affirmait Patrick Devedjian, président du Conseil général des Hauts-de-Seine, lors de l'inauguration le 10 décembre de la maison de quartier du Mont-Blanc au grand étonnement du maire d'Antony et de élus présents qui avaient du mal à contenir sourires et interrogations. Six projets que le maire était bien incapable de citer le lendemain en séance du conseil municipal lorsqu'il fut interpellé par l'opposition municipale. Alors intox du Conseiller général ou méconnaissance notoire du maire sur les projets de sa ville ?

Gabrielle GUILLAUME



### Résultats des élections des représentants des locataires au Conseil d'administration d'Antony-Habitat

Inscrits : 4369 - Votants : 884 - Taux de participation : 20,23%  
Blancs nuls : 14 - Exprimés : 870

UDLI : 490 (56%) 2 élus ( Martine Chaine – Gérard Massaad)  
AFOC : 200 (23%) 1 élu (Jacques Fajerwerg)  
CNL : 180 (21%) 1 élu (Jean Marc Feuillade)

### Inscriptions sur les listes électorales : il est temps !

En 2015, il y aura des élections départementales et des élections régionales. La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le 31 décembre. Plus d'informations sur : <http://www.service-public.fr/actualites/003383.html?xtor=EPR-140>



Terminus du T10 à la Croix-de-Berny : document STIF  
MOA -ETP -AEP 1-J01-TT 000-NT 10-001-B01

### AntonyPôle : vers un redémarrage ?

On vient d'apprendre, suite à l'interpellation de l'élu « Antony avec vous – Citoyens à Antony » que le projet d'aménagement de la zone d'activités Antonypôle pourrait redevenir d'actualité plus tôt que prévu. En effet, suite à la déclaration du Premier ministre concernant la réalisation d'ici 2022-23 de la nouvelle ligne du réseau de transport express du Grand Paris – la ligne n° 18 (St Quentin-Versailles-Saclay-Massy-Antony-Orly) la municipalité a décidé de ressortir le dossier Antonypôle qui avait fait l'objet d'un concours d'architectes prévoyant un aménagement mixte habitat-activités économiques sur une quarantaine d'hectares. A partir de ces projets, une première phase d'information et de recueil d'avis auprès de la population antonienne s'est tenue fin 2012 début 2013. Depuis, aucun retour de la municipalité sur ces avis et interrogations pourtant nombreux, souvent interrogatifs, parfois critiques. Souhaitons, comme l'a demandé Jean-Marc Feuillade lors de la commission municipale des affaires économiques que, cette fois-ci, le maire associe davantage les riverains directement concernés par l'aménagement de leur quartier et qu'il organise enfin une réelle concertation citoyenne !

## Croix-de-Berny : la passerelle et le tram

Jusqu'à la fin du mois, la RATP organise une concertation sur le réaménagement de la gare de la Croix-de-Berny : de quoi est-il question ? Il s'agit d'adapter enfin cette station aux personnes à mobilité réduite et à une fréquentation de plus en plus élevée. En effet, avec l'arrivée du Trans-Val-de-Marne (TVM) et l'arrêt de 2 RER sur 3, le nombre de voyageurs a très nettement augmenté mais les quais sont toujours aussi étroits, les escaliers toujours aussi rudes et les lignes de contrôle demeurent des barrières pour les fauteuils et les poussettes. Le projet, prévu pour débiter en 2016, consisterait à établir en 2019 l'accès principal à l'ouest, vers la Résidence universitaire (tout en maintenant l'accès actuel de la rue Velpeau) et à remplacer la passerelle par un passage sous les voies pourvu d'ascenseurs. Quelque chose qui pourrait donc ressembler à la gare de Fontaine-Michalon ?

Ce projet a sa logique, celle de l'exploitant RATP, le TVM terminant juste sous les voies. Et le tram T10 (Clamart-Antony), dont la mise en service est prévue à partir de 2021\*, devrait avoir sa gare terminus sur une bande de terrain grignotée sur le Parc de Sceaux. Mais on reste nettement sur sa faim en matière d'aménagement des espaces et des circulations, il est à se demander si la Ville et le Département (le Parc et l'avenue du Général de Gaulle relèvent du Département) ont eu leurs mots à dire ou s'ils attendent le début des études de la RATP pour lancer les leurs ? Alors que l'on avait rêvé d'une correspondance T10-RER-B quasi-immédiate, les passagers du tram devront traverser le carrefour pour rejoindre la gare. Par ailleurs, il ne semble pas question de créer d'abri pour les deux-roues côté ouest ni d'accroître les possibilités de stationnement automobile : on devrait en rester au minuscule parking rue Velpeau de 17 places. Tout au plus, une station Autolib devrait être créée dans le quartier.

Puisque nous avons l'occasion de donner notre avis, ne nous en privons pas :  
<http://www.ratp.fr/concertations/>

Bruno Edouard



\* Dernière minute : le nouveau maire UMP de Clamart refuserait que le tram T10 dépasse l'hôpital Béchère et atteigne la place du Garde, ce qui pourrait ainsi remettre en cause la rentabilité et donc la réalisation de ce projet si cher à Patrick Devedjian...

## L'harmonie au Conservatoire.

Le conservatoire d'Antony était municipal jusqu'à la création de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre (CAHB). Rien ne changea avec la prise de compétence par l'agglomération. Sauf : le parking auparavant attaché au conservatoire devint un parking municipal et l'auditorium une salle à la disposition des Antoniens le soir, et donc pour des activités qui n'avaient rien à voir avec le lieu, et obligeait les activités artistiques à s'adapter aux demandes extérieures plutôt que ce soit le contraire. Quelques assemblées un peu houleuses ont parfois surpris les élèves qui sortaient de leurs cours. Pour ceux qui le pratiquent, le conservatoire est avant tout une école. Ce problème va se résoudre avec la création de l'espace Vasarely qui atténue la pénurie de salles de réunion sur la ville.

En septembre 2012, le processus d'harmonisation des différents conservatoires de la CAHB a été enclenché. Nous avons vu les tarifs évoluer à la hausse mais tempérés par un calcul basé sur le taux d'effort. L'objectif était de rattraper les prix des conservatoires les plus élevés. Si cette augmentation s'expliquait, on ne peut pas toutefois comprendre que l'harmonisation ait commencé par les prix. Rien n'était discuté sur le temps des cours, la possibilité de passer d'un conservatoire à un autre. Les activités d'ensemble, le nombre de personnels administratifs (le conservatoire d'Antony étant le moins bien loti) ou des projet inter-conservatoires. Les choses avancent maintenant, il devient facile de s'inscrire dans un autre conservatoire, d'avoir des équivalences et les temps des cours en instrument sont harmonisés. Nous venons de recevoir le nouveau projet d'harmonisation des conservatoires. Après avoir parlé argent on va parler musique. La CAHB nous présente un super projet. On ne trouve pas beaucoup de choses à redire. Si tout ce qui y est dit est fait, les conservatoires de la CAHB seront superbement harmonisés. Alors on va espérer qu'avec la disparition des intercommunalités en 2016 ce dossier ne se perde pas et ne devienne pas un vœu pieux.

Anne Rambaut



## RER-B2 : et si on reparlait du découplage ?

Le RER B est un des sujets de mécontentement de beaucoup d'Antoniens. En 2012, sa ponctualité n'a été que de 87% (même si elle est en augmentation). Les actions d'urgence entreprises ne sont pas visibles (centre de commandement commun) ou ne sont destinées qu'à améliorer les procédures dégradées (3ème quai à Denfert-Rochereau pour les cas de blocage sur le tronçon hyper-central). Les mesures actuellement prévues au schéma directeur de ligne 2013 sont, dans l'optique des usagers, à la fois trop lointaines et seulement marginalement efficaces (nouvelles voies de remisage, amélioration des terminus partiels, aménagement de gares... à l'horizon 2020). Par le passé, nous avons proposé une solution radicale, peu onéreuse et potentiellement rapide : le découplage de la branche B2 (Bourg-la-Reine - Robinson).

Cela consisterait, en heures de pointe, à maintenir sur la branche B4 (Saint-Rémy) la quasi-totalité des rames de RER B et à desservir la branche B2 (Robinson) par une navette (2 rames simples en alternance) depuis Bourg-la-Reine (BLR). Les conséquences attendues sont simples : au sud de Bourg-la-Reine, 20 RER par heure au lieu de 15 ; sur la branche Robinson, au moins 5 à 6 RER au lieu de 5. Cela permettrait d'augmenter la desserte de stations très délaissées (Parc de Sceaux, Fontaine-Michalon, Massy-Verrières...). Cette idée a été exposée à la fois au Conseil municipal d'Antony et au Conseil d'agglomération des Hauts-de-Seine. Si sa pertinence a été reconnue publiquement par Sophie Devedjian et, en privé, par certains élus de Sceaux, les deux exécutifs (municipal et communautaire) ont rejeté notre proposition, qualifiée d'égoïste puisqu'elle diminuerait la qualité de la desserte de nos voisins allobiévrais.

Quelles raisons précises nous sont opposées ? Bien sûr pas la fréquence de la desserte Robinson puisqu'elle serait au moins la même.

- Le temps de parcours vers Paris augmenté par la nécessité de changer de rame à BLR ? Mais à l'heure actuelle, presque tous les RER B2 attendent plusieurs minutes que la voie soit libre (le STIF appelle cela un "conflit de convergence") puisque leur fenêtre d'insertion dans le trafic principal est très étroite (ils ne peuvent partir que 1 min 45 après le RER en provenance de Saint-Rémy avec une marge de 37 secondes !).

- La nécessité de changer de quai à BLR ? Une communication de voie à l'entrée de la gare de BLR est déjà prévue au schéma directeur de ligne : sa réalisation anticipée permettrait l'accueil des navettes sur le quai central face aux RER vers Paris.

- Une dégradation de la ponctualité ? Sur la branche B2, elle est actuellement de 71%, un des plus mauvais scores de la région, elle ne pourrait qu'être meilleure.

- Le risque de devoir être debout à BLR ? Effectivement, les trains se remplissent progressivement et s'il est peu probable de trouver une place assise aux Baconnets ou à Antony, c'est hasardeux à BLR et presque impossible à partir de Bagneux. Ce seul argument, qui concerne 2,4% des voyageurs du RER B, doit-il faire rejeter cette idée ?

Bruno Edouard



## D'une Présidence à l'autre.

Patrick Devedjian, seul candidat à la présidence de l'association Paris-Métropole, a déclaré au cours de la dernière réunion du bureau « j'ai compris ce qu'était l'esprit de Paris-Métropole » Il était temps car on voit mal comment le Président ne comprendrait pas l'esprit de l'association qu'il veut diriger... Puisqu'il a enfin compris, peut-être serait-il opportun qu'il tente de faire partager sa nouvelle conviction au maire d'Antony qui lors de la dernière séance du conseil municipal a fait voter à sa majorité un texte s'opposant à l'intégration de l'établissement public foncier du département dans l'Etablissement public régional comme le prévoit la loi. Motif du maire pour refuser l'absorption : il n'est pas question de partager le gâteau provenant la taxe spéciale d'équipement perçu par l'établissement foncier du département des Hauts-de-Seine avec les départements les plus pauvres de la Région Ile-de-France alors que l'un des principes fondateurs de Paris-Métropole c'est la solidarité et la péréquation. Le nouveau Président qui vise à terme la présidence de la Métropole du Grand Paris qui doit être installée dès 2016 a donc du pain sur la planche pour convertir ses plus proches amis à l'esprit métropolitain !

Jean-Marc Feuillade

